

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 20838**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle "Industries Chimiques et Pharmaceutiques" Spécialité Analyse Chimique et Contrôle des Matériaux

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université du Maine - Le Mans, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'université du Maine, Recteur d'académie, Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

222 Transformations chimiques et apparentées (y.c. industrie pharmaceutique)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le métier visé est celui de chimiste spécialisé en chimie analytique. Les domaines d'activité concernés sont multiples : chimie, para chimie, industrie pharmaceutique, nucléaire, laboratoire de contrôle qualité, etc...

La licence Analyse Chimique et Contrôle des Matériaux (LPAC) forme des chimistes aux compétences reconnues dans les techniques instrumentales (séparatives, spectroscopiques, électrochimiques,...). Ils sont capables de gérer une partie de l'activité d'un laboratoire et d'assurer, en respect avec les normes en vigueur, la conduite d'analyses et de contrôles aux différents stades de la production (matières premières, produits intermédiaires, produits finis). Ils peuvent également proposer et développer de nouvelles méthodes adaptées à l'évolution des techniques. La validation des méthodes fait partie de leurs compétences.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

En général, les diplômés sont recrutés au niveau technicien supérieur. Ils sont amenés à travailler aux côtés d'un ingénieur, voire d'un docteur. Les secteurs d'activité susceptibles de recruter sont multiples : chimie, para chimie, industrie pharmaceutique, nucléaire, laboratoire de contrôle qualité, etc... Cependant, l'industrie pharmaceutique constitue actuellement un domaine privilégié.

Sont accessibles les postes qui s'étalent de la production au laboratoire de contrôle en passant par la R&D.

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1503 : Intervention technique en laboratoire d'analyse industrielle

H2301 : Conduite d'équipement de production chimique ou pharmaceutique

H1303 : Intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriel

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

UE1: Connaissances théoriques (Chimie analytique) / 7 ECTS

UE2 : Compétence de niveau II en analyse et contrôle (Chimie analytique et Sciences des matériaux) / 8 ECTS

UE3 : Culture scientifique de bon niveau (Chimie, assurance qualité, sécurité) / 10 ECTS

UE4 : Connaissance de l'entreprise (Management, communication, anglais) / 5 ECTS

UE5 : Autonomie, travail en équipe Insertion dans la vie professionnelle (projet tutoré et stage en entreprise) / 30 ECTS

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (enseignants et professionnels) (loi 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (enseignants et professionnels) (loi 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (enseignants et professionnels) (loi 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (enseignants et professionnels) (loi 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par candidature individuelle	X	possible pour partie du diplôme par VES ou VAP
Par expérience dispositif VAE prévu en 2012	X	Enseignants et professionnels (Décret n° 2002-590 24/04/2002) - VAE

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

arrêté du 17 novembre 1999 publié au J.O. du 24/11/99

N° d'habilitation : n° 20024082

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2013-756 du 19/08/2013 articles R.613-33 à R.613-37

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

http://www.univ-lemans.fr/fr/formation/orientation_et_insertion_professionnelle/le-devenir-des-diplomes-de-lp-et-master.html

Autres sources d'information :

<http://www.univ-lemans.fr/>

<http://iut.univ-lemans.fr/>

Lieu(x) de certification :

Université du Maine - Le Mans : Pays de la Loire - Sarthe (72) [Le Mans]

IUT du Mans

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Création en septembre 2005

Certification précédente : Industries chimiques et pharmaceutiques option formulation et rhéologie des matériaux industriels